



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2022, Compagnie 3M. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 42-7605-1 | Numéro de version: | 1.02 |
| Date de révision: | 22/02/2022 | Annule et remplace la version du : | 28/01/2022 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ C. Diff Désinfectant Solution Tablets

Numéros d'identification de produit

UU-0116-8461-8 UU-0116-8462-6

7100272314 7100271031

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Désinfectant

Comprimés désinfectants à dissoudre dans l'eau pour créer une solution désinfectante. Tablettes utilisées pour les applications de désinfection industrielles/professionnelles, y compris la désinfection des surfaces. Veuillez consulter l'étiquette du produit pour le tableau de dilution et les instructions d'utilisation

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone: 01 30 31 61 61
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

| Ingrédient | Numéro CAS | EC No. | % par poids |
|--------------------|------------|-----------|-------------|
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | 220-767-7 | 45 - 60 |

MENTIONS DE DANGER:

| | |
|------|---|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

| | |
|-------|---------------------------------------|
| P261B | Eviter de respirer les poussières. |
| P273 | Eviter le rejet dans l'environnement. |

Intervention ::

| | |
|--------------------|--|
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P391 | Recueillir le produit répandu. |

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

| | |
|--------|--|
| EUH031 | Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. |
|--------|--|

2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

| Ingrédient | Identifiant(s) | % | Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] |
|------------------------------|---|-----------|---|
| Troclosène sodique | (N° CAS) 2893-78-9 (N° CE) 220-767-7 | 45 - 60 | EUH031 Ox. Sol. 2, H272 Tox. aiguë 4, H302 STOT SE 3, H335 Aquatique aiguë 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 Nota G Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318 |
| Sulfate de sodium | (N° CAS) 7757-82-6 (N° CE) 231-820-9 | 4,5 - 5,5 | Substance non classée comme dangereuse |
| Acide adipique | (N° CAS) 124-04-9 (N° CE) 204-673-3 | 20 - 40 | Irr. des yeux 2, H319 |
| Hydrogénocarbonate de sodium | (N° CAS) 144-55-8 (N° CE) 205-633-8 | 18 - 25 | Substance non classée comme dangereuse |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

| Ingrédient | Identifiant(s) | Limites de concentration spécifique |
|--------------------|---|--|
| Troclosène sodique | (N° CAS) 2893-78-9 (N° CE) 220-767-7 | (C >= 10%)EUH031 (C >= 10%) STOT SE 3, H335 |

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter

immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrrouement et douleurs au nez et à la gorge). Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmolement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Utiliser un produit de nettoyage humide ou de l'eau pour éviter de disperser les poussières. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout

contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel

Polymère laminé

Epaisseur (mm)

Pas de données disponibles

Temps de pénétration

Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

| | |
|---|---|
| Etat physique: | Solide |
| Aspect physique spécifique:: | Granules Pastilles à dissoudre |
| Couleur | blanc |
| Odeur | Légèrement de chlore |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de fusion / point de congélation | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non classifié |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point d'éclair: | 148,9 °C |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Température de décomposition | 225 - 250 °C |
| pH | 5,5 - 6,5 / |
| Viscosité cinématique | <i>Non applicable.</i> |
| Hydrosolubilité | 100 % |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Pression de vapeur | <i>Non applicable.</i> |
| Densité | 1,005 g/cm ³ |
| Densité relative | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité de vapeur relative | <i>Non applicable.</i> |

9.2. Autres informations:**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

| | |
|-------------------------------------|---|
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Non applicable.</i> |

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

Exposition à l'humidité pendant le stockage

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

Acides forts

Agents réducteurs

Métaux alcalins

Combustibles

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Chlore

Condition

Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmolements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---------|--------|------------|---|
| Produit | Cutané | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |

| | | | |
|------------------------------|--|----------------------------------|--|
| Produit | Inhalation - Poussières/ Brouillards(4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé. 12,5 mg/l |
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - ≤5 000 mg/kg |
| Troclosène sodique | Cutané | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Troclosène sodique | Ingestion | Rat | LD50 1 436 mg/kg |
| Hydrogénocarbonate de sodium | Cutané | | LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg |
| Hydrogénocarbonate de sodium | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 > 4,211 mg/l |
| Hydrogénocarbonate de sodium | Ingestion | Rat | LD50 4 220 mg/kg |
| Acide adipique | Cutané | Lapin | LD50 > 7 940 mg/kg |
| Acide adipique | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 > 7,7 mg/l |
| Acide adipique | Ingestion | Rat | LD50 5 560 mg/kg |
| Sulfate de sodium | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 > 2,4 mg/l |
| Sulfate de sodium | Ingestion | Rat | LD50 > 10 000 mg/kg |
| Sulfate de sodium | Cutané | Risques pour la santé similaires | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|--------------------|------------|---------------------------------|
| Troclosène sodique | Lapin | Corrosif |
| Acide adipique | Lapin | Aucune irritation significative |
| Sulfate de sodium | Lapin | Aucune irritation significative |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|--------------------|------------|---------------------------------|
| Troclosène sodique | Lapin | Corrosif |
| Acide adipique | Lapin | Corrosif |
| Sulfate de sodium | Lapin | Aucune irritation significative |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|--------------------|---------------|---------------|
| Troclosène sodique | Cochon d'Inde | Non-classifié |
| Sulfate de sodium | Cochon d'Inde | Non-classifié |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|--------------------|----------|--------------|
| Troclosène sodique | In vitro | Non mutagène |

| | | |
|-------------------|----------|--------------|
| Sulfate de sodium | In vitro | Non mutagène |
|-------------------|----------|--------------|

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--------------------|-----------|--|------------|-----------------------|----------------------------------|
| Troclosène sodique | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Lapin | NOEL 50 mg/kg | Pendant l'organogénèse |
| Sulfate de sodium | Cutané | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Lapin | NOAEL 5 328 mg/kg/day | 65 jours |
| Sulfate de sodium | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/day | Avant l'accouplement - Lactation |
| Sulfate de sodium | Cutané | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Lapin | NOAEL 5 328 mg/kg/day | 65 jours |
| Sulfate de sodium | Ingestion | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/day | 4 semaines |
| Sulfate de sodium | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 1 000 mg/kg/day | Avant l'accouplement - Lactation |

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--------------------|------------|------------------------------------|---|----------------------------------|---------------------------|--------------------|
| Troclosène sodique | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Peut provoquer une irritation respiratoire. | Risques pour la santé similaires | NOAEL Non disponible | |
| Sulfate de sodium | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Non-classifié | Homme et animal | Irritation Non disponible | |

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|--------------------|------------|---|---------------|------------|-----------------|--------------------|
| Troclosène sodique | Inhalation | Système endocrinien Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire Coeur la peau tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux des yeux système vasculaire | Non-classifié | Rat | NOAEL 31 mg/m3 | 4 semaines |
| Troclosène sodique | Ingestion | Foie Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système hématopoïétique | Non-classifié | Rat | NOAEL 115 mg/kg | 28 jours |
| Sulfate de sodium | Cutané | Coeur la peau | Non-classifié | Lapin | NOAEL | 65 jours |

| | | | | | | |
|-------------------|-----------|---|---------------|-----|-----------------------|------------|
| | | Système endocrine tractus gastro-intestinal système hématopoïétique Foie système immunitaire Système nerveux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire | | | 5 328 mg/kg/day | |
| Sulfate de sodium | Ingestion | système hématopoïétique des yeux Rénale et / ou de la vessie | Non-classifié | Rat | NOAEL 2 000 mg/kg/day | 4 semaines |

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | Type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|--------------------|-----------|---------------------|--------------|------------|------------------|---------------|
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | Truite arc-en-ciel | Estimé | 96 heures | LC50 | 0,24 mg/l |
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | Algues - autres | Expérimental | 72 heures | EC50 | 0,73 mg/l |
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | EC50 | 0,11 mg/l |
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | Poissons - autres | Estimé | 23 jours | NOEC | 0,13 mg/l |
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | Puce d'eau | Estimé | 10 jours | NOEC | 0,15 mg/l |
| Sulfate de sodium | 7757-82-6 | Algues - autres | Expérimental | 96 heures | EC50 | 1 900 mg/l |
| Sulfate de sodium | 7757-82-6 | Vairon de Fathead | Expérimental | 96 heures | LC50 | 7 960 mg/l |
| Sulfate de sodium | 7757-82-6 | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | EC50 | 4 580 mg/l |
| Acide adipique | 124-04-9 | Boue activée | Expérimental | 3 heures | EC50 | 4 747 mg/l |
| Acide adipique | 124-04-9 | Bactéries | Expérimental | 17 heures | EC50 | 91,9 mg/l |
| Acide adipique | 124-04-9 | Protozoaires ciliés | Expérimental | 40 heures | IC50 | 35,9 mg/l |

| | | | | | | |
|------------------------------|----------|---------------------------------------|--------------|-----------|-------|-------------|
| Acide adipique | 124-04-9 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | EC50 | 39,8 mg/l |
| Acide adipique | 124-04-9 | Poisson zèbre | Expérimental | 96 heures | LC50 | >1 000 mg/l |
| Acide adipique | 124-04-9 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | ErC10 | 13,96 mg/l |
| Hydrogénocarbonate de sodium | 144-55-8 | Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus) | Expérimental | 96 heures | LC50 | 7 100 mg/l |
| Hydrogénocarbonate de sodium | 144-55-8 | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | EC50 | 4 100 mg/l |
| Hydrogénocarbonate de sodium | 144-55-8 | Puce d'eau | Expérimental | 21 jours | NOEC | >576 mg/l |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|------------------------------|-----------|--|----------|-------------------------------|--|-----------|
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | Estimé Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 0 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OCDE 301C |
| Sulfate de sodium | 7757-82-6 | Données non disponibles ou insuffisantes | | | N/A | |
| Acide adipique | 124-04-9 | Expérimental Biodégradation | 14 jours | Demande biologique en oxygène | 81 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OCDE 301C |
| Hydrogénocarbonate de sodium | 144-55-8 | Données non disponibles ou insuffisantes | | | N/A | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|------------------------------|-----------|---|----------|---|---------------|----------------------|
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | Estimé BCF-Carp | 42 jours | Facteur de bioaccumulation | <=0.5 | Méthode non standard |
| Sulfate de sodium | 7757-82-6 | Expérimental Bioconcentration | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | -3 | Méthode non standard |
| Acide adipique | 124-04-9 | Expérimental Bioconcentration | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 0.08 | Méthode non standard |
| Hydrogénocarbonate de sodium | 144-55-8 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.4. Mobilité dans le sol:

Pas de donnée de test disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | Transport routier (ADR) | Transport aérien (IATA) | Transport maritime (IMDG) |
|--|---|---|---|
| 14.1 Numéro UN | UN3077 | UN3077 | UN3077 |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.(DICHLOROISOCYANURATE DE SODIUM) | MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.(DICHLOROISOCYANURATE DE SODIUM) | MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.(DICHLOROISOCYANURATE DE SODIUM) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 9 | 9 | 9 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III | III | III |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non dangereux pour l'environnement | Ne s'applique pas. | N'est pas un polluant marin |

| | | | |
|--|---|---|---|
| 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| 14.7 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température de régulation | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température critique | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de classification ADR | M7 | Non applicable. | Non applicable. |
| Code de ségrégation IMDG | Non applicable. | Non applicable. | Aucun |

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

| Catégorie de Dangers | Quantité admissible (tonnes) pour l'application de | |
|---------------------------------------|--|-------------------------------|
| | Exigences de niveau inférieur | Exigences de niveau supérieur |
| E1 Dangereux pour le milieu aquatique | 100 | 200 |

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

| Substances dangereuses | Identifiant(s) | Quantité admissible (tonnes) pour l'application de | |
|------------------------|----------------|--|-------------------------------|
| | | Exigences de niveau inférieur | Exigences de niveau supérieur |
| Troclosène sodique | 2893-78-9 | 50 | 200 |

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

| | |
|--------|---|
| EUH031 | Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique. |
| H272 | Peut aggraver un incendie; comburant. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Raison de la révision:

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.

Section 10: Conditions à éviter (propriétés physiques) - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr